

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juillet 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS152

présenté par
Mme Huillier, rapporteure

ARTICLE 54

À l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« et »

insérer le mot :

« pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.